

L'éclat du langage. Réflexions avec Jacques Derrida

Salomé Frémineur



V. Qu'est-ce que la déconstruction ?

La lecture derridienne

- Lecture de textes de la tradition philosophique
- Relève la construction des concepts comme fixés, stables, clôturés sur eux-mêmes, dans un système d'opposition.
- Montre que les oppositions ne tiennent pas, que les concepts sont hantés par les caractéristiques de leurs supposés opposés.

→ *différance*

Exemple : « supplément » à partir de Rousseau

Filiation heideggerienne ?

- Histoire de la métaphysique = oubli de l'être (Heidegger)
- Histoire de la métaphysique = « abaissement de l'écriture et son refoulement hors de la parole “pleine” » (*De la Grammatologie*, p. 12)
- « Abbau » « Destruktion »
- Proposition de distinction : rapport à l'origine et au statut des possibilités

Politique de la déconstruction

« Très schématiquement : une opposition de concepts métaphysiques (par exemple, parole/écriture, présence/absence, etc.) n'est jamais le vis-à-vis de deux termes, mais une hiérarchie et l'ordre d'une subordination. »
(« Signature événement contexte, *Marges*, 1972, p. 392-393.)

« [...] refuser le nom d'homme et le pouvoir d'écriture au-delà de sa propre communauté, c'est un seul et même geste. En vérité, les peuples dits « sans écriture » ne manquent jamais que d'un certain type d'écriture. » (*De la grammatologie*, p. 124.)

Pas d'extériorité

« Or tous ces discours destructeurs et tous leurs analogues sont pris dans une sorte de cercle. Ce cercle est unique et il décrit la forme du rapport entre l'histoire de la métaphysique et la destruction de l'histoire de la métaphysique : il n'y a aucun sens à se passer des concepts de la métaphysique pour ébranler la métaphysique ; nous ne disposons d'aucun langage — d'aucune, syntaxe et d'aucun lexique — qui soit étranger à cette histoire ; nous ne pouvons énoncer aucune proposition destructrice qui n'ait déjà dû se glisser dans la forme, dans la logique et les postulations implicites de cela même qu'elle voudrait contester. »

(« La structure, le signe et le jeu », *L'écriture et la différence*, 1967, p. 412.)

Deux définitions (tout de même)

La déconstruction, c'est...

- « **Plus d'une langue** »
- **La justice**

Cf. Force de loi, Le « fondement mystique de l'autorité », Paris, Galilée, 1994.

Droit et justice

« Le droit n'est pas la justice. Le droit est l'élément du calcul, et il est juste qu'il y ait du droit, mais la justice est incalculable, elle exige qu'on calcule avec de l'incalculable ; et les expériences aporétiques sont des expériences aussi improbables que nécessaires à la justice, c'est-à-dire de moments où la décision entre le juste et l'injuste n'est jamais assurée par une règle. » (p. 38)

« [...] on ne peut pas parler directement de la justice, thématiser ou objectiver la justice, dire “ceci est juste” et encore moins “je suis juste” sans trahir immédiatement la justice [...]. » (p. 26)

Droit et justice

« Tout serait encore simple si cette distinction entre justice et droit était une vraie distinction, une opposition dont le fonctionnement reste logiquement réglé et maîtrisable. Mais il se trouve que le droit prétend s'exercer au nom de la justice et que la justice exige de s'installer dans un droit qui doit être mis en œuvre (constitué et appliqué [...]) » (p. 46-50)

« la justice incalculable commande de calculer » (p. 61)

Autre indéconstructible : la démocratie à-venir